

*Vivre
ensemble
pour l'avenir*



**Politique familiale
et Municipalité
amie des aînés**

Adoptée le 6 mai 2013


*Municipalité de
Sainte-Luce*



Contexte de la démarche

En 2006, des travaux avaient conduit à la production de la **1^{ère} politique familiale luçoise**. Déjà on y abordait des champs d'intervention touchant la sécurité et la santé des familles, les sports, les loisirs et la culture, l'habitation et l'aménagement des espaces, la vie sociale et communautaire ainsi que l'information.

Depuis, **plusieurs réalisations ont découlé de cette première démarche**, notamment la programmation sans cesse bonifiée pour les jeunes, l'aménagement d'espaces verts, l'identification de traverses piétonnières, le soutien aux organismes communautaires, la reconnaissance aux bénévoles, le site Internet et la parution continue du Coquesillon.

Nous devons être fiers de ces avancées et travailler sans cesse à améliorer les conditions de vie des résidents. Pour ce faire, **le conseil municipal a décidé en février 2012 de s'inscrire dans un programme du Ministère de la Famille et des Aînés pour réviser cette politique et y intégrer les éléments d'une démarche pour devenir une Municipalité amie des aînés (MADA)**. Le tout s'est également fait en cohésion avec une autre démarche, celle-là plus vaste, visant à doter la municipalité d'une planification stratégique.

Le présent document et le plan d'action qui en découle sont une partie de notre planification stratégique adoptée en décembre 2012.

La politique familiale, incluant MADA s'inscrit dans trois (3) des cinq (5) orientations de cette planification stratégique municipale:

- principalement l'orientation 2 dans son ensemble « *Offrir, consolider et développer des services à la population* »;
- l'orientation 3 « *Développer et renforcer notre potentiel attractif* » par les volets touchant l'accueil, l'intégration des nouveaux résidents et la préservation de nos attraits;
- l'orientation 4 « *Favoriser la cohésion municipale* » par les volets touchant la mise en place de lieux de rencontres, le développement d'un message rassembleur et la mise en valeur des réalisations et de l'implication citoyenne.

Nous avons donc maintenant tous les outils pour améliorer la qualité de vie des jeunes, des familles et des aînés.

Table des matières

- 3** Contexte de la démarche
- 4** Mot du maire et de la conseillère
- 5** Comité de pilotage
- 6** Définition de la famille et aînés
- 7** Valeurs
- 8** Portrait du milieu
- 12** Axes d'intervention
- 18** Plan de mise en œuvre et suivi

Photographies : Jean Ferron, Municipalité de Sainte-Luce et Shutterstock
Conception graphique : Multi-Couleurs, Sainte-Luce
Impression : Tendance Impression, Rimouski

Cette démarche a été rendue possible grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)* et au support apporté par le Carrefour action municipale et famille (CAMF).



Mot du maire et de la conseillère responsable des questions familiales et des aînés



Chères Luçaises,
Chers Luçois,

Nous sommes particulièrement fiers de vous présenter le fruit d'une démarche collective qui s'est amorcée au printemps 2012. C'est en vous plaçant tous, *Jeunes-Familles-Aînés*, au centre des travaux qui ont eu cours durant cette année, que nous avons pu réviser la précédente politique familiale déposée en 2006 et vous présenter une version enrichie qui inclut maintenant aussi les préoccupations d'une « Municipalité amie des aînés ».

Les citoyens de tous âges contribuent à faire de Sainte-Luce, un milieu dont les gens sont fiers. Le sondage que vous avez complété en décembre dernier avec engagement et en si grand nombre le dit haut et fort. Nous avons la chance d'avoir une nature qui est généreuse, des paysages qui font l'envie de plusieurs et un dynamisme à préserver; agissons ensemble pour la suite des choses !

Comme déjà mentionné dans la planification stratégique que nous avons adoptée en décembre 2012, nous pouvons donc affirmer que Sainte-Luce se veut « une communauté unie et épanouie, fière de ses multiples richesses où la mer et la terre se marient en offrant une qualité de vie exceptionnelle ».

Plusieurs de vos concitoyens ont participé aux travaux du comité qui ont permis de vous présenter un portrait de notre réalité luçoise et surtout un plan d'action vivant et précis de ce que nous avons à accomplir pour les prochaines années. Ces personnes représentaient plusieurs facettes de notre communauté et c'est de part leur diversité que notre plan d'action reflète bien les besoins des gens de notre milieu.

Nous devons à compter de maintenant nous mobiliser pour réaliser les actions qui sont mises de l'avant; nous en retirerons tous de grands bénéfices au plan de l'amélioration de notre qualité de vie.

VIVRE ENSEMBLE ET POUR L'AVENIR !

Gaston Gaudreault, maire

Nathalie Bélanger, conseillère

Comité de pilotage

Le comité de pilotage a été mis en place pour assurer la révision de la politique familiale de la municipalité de Sainte-Luce tout en y intégrant une démarche de « Municipalité amie des aînés ». Il avait en plus la tâche de faire l'analyse du contenu recueilli lors des différentes consultations afin de produire un plan d'action « Familles – Aînés » vivant et mobilisant pour toute la population luçoise.

Les personnes ci-après identifiées ont contribué de manière active lors des rencontres du comité ou par leur expertise et leur support durant certaines étapes des travaux.

Personne élue et personnes représentant l'administration municipale

Nathalie Bélanger
conseillère municipale,
responsable des questions familiales et des aînés

Jean Robidoux
directeur général

Jean-Claude Molloy
coordonnateur des loisirs

Personnes en provenance du milieu

Ariane Bourassa-Lapointe
représentante des jeunes citoyens

Jocelyne Burton
Cercle de Fermières, Bibliothèque de Sainte-Luce, Pavillon de Luceville

Diane Collin
CSSS de La Mitis, volet santé, promotion et prévention

Marie-Claire Cormier
Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce

Ursule Chénard
Office municipal d'habitation, Comité repas-partage

Michel Lalonde
Fabrique de Sainte-Luce et représentant des nouveaux résidents

Audrey-Ann Paquet
représentante des jeunes citoyens

Denis Ross
Club des 50 ans et plus de Luceville

Rodrigue St-Laurent
représentant des gens d'affaires

Josianne Ross
représentante de la relève agricole et des jeunes couples

Dorothée Thibault
représentante des jeunes familles

Coordination des travaux

Nicole Bernier

Remerciements à la population

Vous avez été nombreux et de tous les groupes d'âges à prendre de votre temps pour répondre aux invitations qui ont été faites de participer à cette démarche.

Vous, les jeunes des écoles, la direction et les enseignants, les citoyens qui ont participé à la consultation publique de novembre 2012 et surtout ceux et celles, résidents permanents ou saisonniers, jeunes, familles, couples, aînés qui ont permis par les réponses fournies dans le sondage et par les commentaires si nombreux et pertinents à faire en sorte que les actions qui seront mises de l'avant représentent vraiment vos préoccupations.

MERCI !

Sans votre apport précieux, rien de cela n'aurait été possible.

Définition de la famille

La définition de la famille qui a été retenue se veut inclusive de toutes les réalités familiales actuelles et traduire ainsi que ces diversités ont leur place dans la vie de Sainte-Luce.



La famille est la cellule de base de notre société.

Quoiqu'elle se décline en plusieurs modèles, elle demeure le noyau autour duquel s'enracinent des liens intergénérationnels qui impliquent des engagements multiples et variés et d'où émergent des valeurs qui façonnent les individus qui la composent.

C'est le milieu privilégié de développement affectif, personnel et social des personnes de tous âges.

Être une personne aînée

Comme la présente politique a été faite en lien avec la démarche « Municipalité Amie des Aînés (MADA) », il apparaissait important de vous partager la synthèse des commentaires sur la notion d'« être une personne aînée ».

Souvent, des gens ayant un grand âge ont des réserves à se qualifier comme « personne aînée ». Ils se considèrent jeunes de cœur et d'action et identifient le qualificatif « aîné » à une perte de capacité ou une mise à l'écart de la société.

Aussi, les médias, les programmes de santé ou gouvernementaux, les régimes de retraite par exemple parlent souvent de 55 ans, 60 ans, 65 ans comme repère pour se qualifier de personne aînée. Certains groupes s'inscrivent déjà à 50 ans dans un processus de vieillissement actif. Toutes ces manières sont légitimes et ont leur sens.

Pour vous, luçois et luçoise...

...une personne aînée est une personne qui a un long vécu et qui peut témoigner de nombreuses expériences de vie au plan personnel, familial, professionnel et citoyen.

Valeurs

Une des pierres d'assise pour mieux vivre ensemble, c'est le choix des valeurs. Lorsque celles-ci sont partagées, elles conditionnent les façons de faire et modulent les rapports humains. Lors du sondage et à travers les différentes consultations et commentaires recueillis, quatre (4) valeurs se sont dégagées et guideront notamment la mise en œuvre de la présente politique familiale et la vie communautaire au sein de notre municipalité.

■ Respect

Cette valeur est liée aux attitudes qui font en sorte que les gens se sentent considérés et reconnus. Au sein d'une municipalité, elle implique aussi le civisme, la manière dont on s'adresse aux gens, la reconnaissance et la prise en compte des différences.

■ Solidarité et appartenance

Cette valeur est liée à la fierté d'appartenir à une communauté, à vouloir le meilleur pour tous ses concitoyens. Elle implique la capacité de mettre en valeur les richesses qui nous entourent et la volonté de travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie pour tous.

■ Innovation

Cette valeur est liée à la créativité, à la recherche de solutions novatrices et à l'ouverture aux nouvelles tendances et nouvelles façons de faire. Elle implique la capacité de se remettre en question et une volonté de faire mieux.

■ Entraide

Cette valeur est liée à l'importance que l'on donne au soutien mutuel, au fait de s'épauler autant dans les situations courantes que dans les plus difficiles. Elle implique le soutien aux jeunes, aux personnes plus vulnérables, aux nouveaux arrivants et aux gens qui vivent temporairement des difficultés. Elle reconnaît l'importance accordée à la mise en commun des idées et au fait de travailler avec ceux qui nous entourent.





Portrait du milieu¹

La population

La population de Sainte-Luce compte, en 2011, 2 851 résidents permanents. On y compte autant d'hommes (1 440) que de femmes (1 411). Il faut aussi noter que durant la belle saison, près de 500 résidents saisonniers viennent s'ajouter à la population locale, sans compter les touristes.

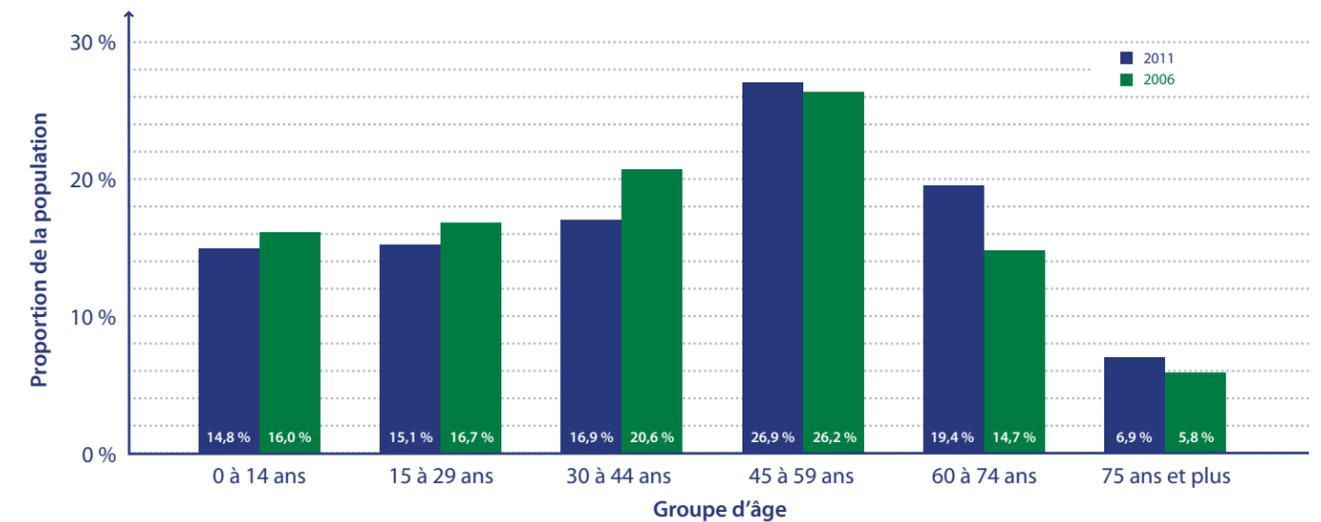
Si on regarde l'évolution de la population sur un horizon de 10 ans, le tableau qui suit indique que tout est stable depuis la fusion en 2001 (entre Sainte-Luce et Luceville) avec une légère variation positive. Ce qui n'est pas le cas pour la MRC et pour la région, qui perdent de la population.

Population totale	2001	2006	2011	Variation sur 10 ans
Sainte-Luce	2 829	2 934	2 851	+ 0,77 % (+ 22 h.)
MRC de La Mitis	19 326	19 365	18 942	- 1,98 % (- 384 h.)
Bas-Saint-Laurent	200 630	200 653	199 977	- 0,32 % (- 653 h.)

Contrairement à la région, la population de Sainte-Luce est concentrée sur un territoire avec une densité de 39,0 habitants au kilomètre carré. Par comparaison, on parle d'une densité de 8,3 pour la MRC de La Mitis et de 5,8 pour la région du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, même si nous bénéficions de grands espaces, nous sommes tout de même avantagés quant aux faibles distances à parcourir pour aller chercher des services et à une certaine proximité de voisinage.

Le tableau qui suit illustre bien notre situation en lien avec la pyramide des âges. De 2006 à 2011, nous avons augmenté la proportion des 60 ans et plus; les 45-59 ans sont restés stables, les 30-44 ans ont diminué de manière sensible et les moins de 30 ans ont légèrement diminué. Ceci démontre bien le vieillissement de la population, comme c'est le cas dans toute la région.

Répartition et évolution par groupe d'âge
Sainte-Luce, 2006 à 2011



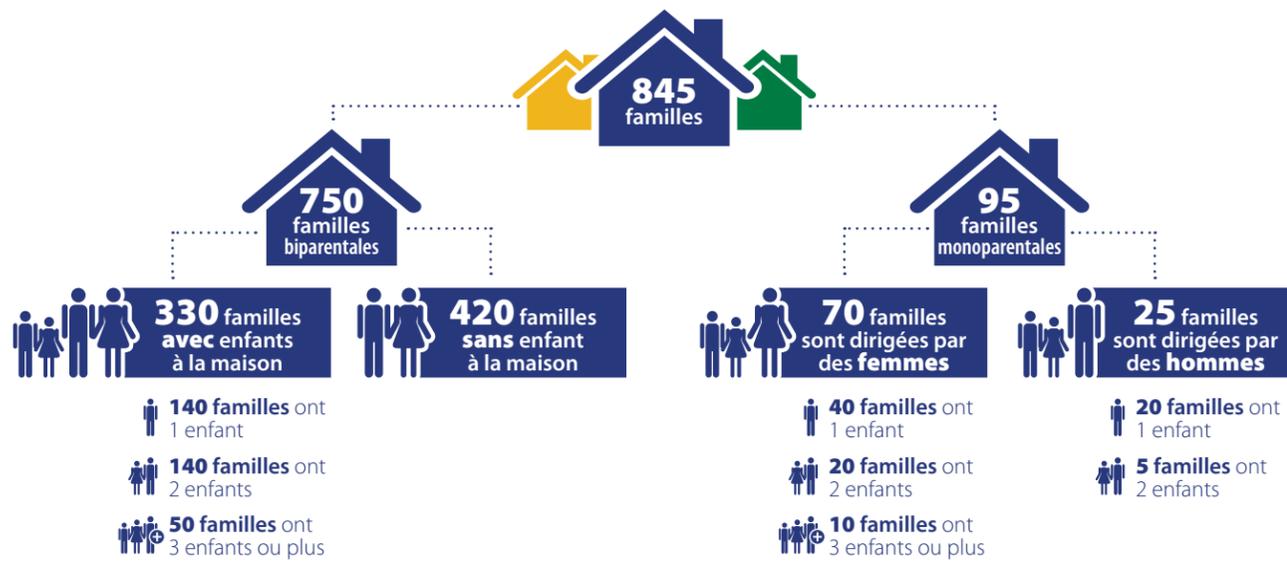
Toutefois, notre répartition par groupe d'âge est relativement équilibrée, contrairement à plusieurs municipalités de notre région. En 2011, les moins de 30 ans représentent 30 % de la population, les 30-59 ans près de 44 % et les plus de 60 ans, 26 %. Donc, nous pouvons compter sur une relève certaine, un grand nombre d'adultes actifs et de jeunes familles et des aînés qui sont des forces vives.



¹ Les données présentées sont extraites du *Profil du recensement, Statistique Canada, 2011* quand ces données sont disponibles, sinon nous avons utilisé les données de 2006.

Les familles

En 2011, à Sainte-Luce, il y a 1 210 ménages, dont 845 sont des familles et 375 sont des ménages non-familiaux, soit des personnes vivant seules ou comme colocataires. Le tableau qui suit présente la répartition des familles.

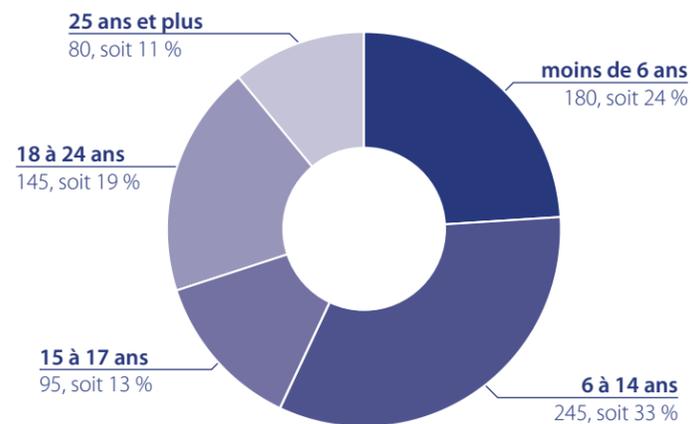


De ces 845 familles, 435 ont encore des enfants qui résident à la maison.

Le nombre d'enfants ainsi représentés est de 745, dont 520 ont moins de 18 ans et 225 sont des enfants majeurs.



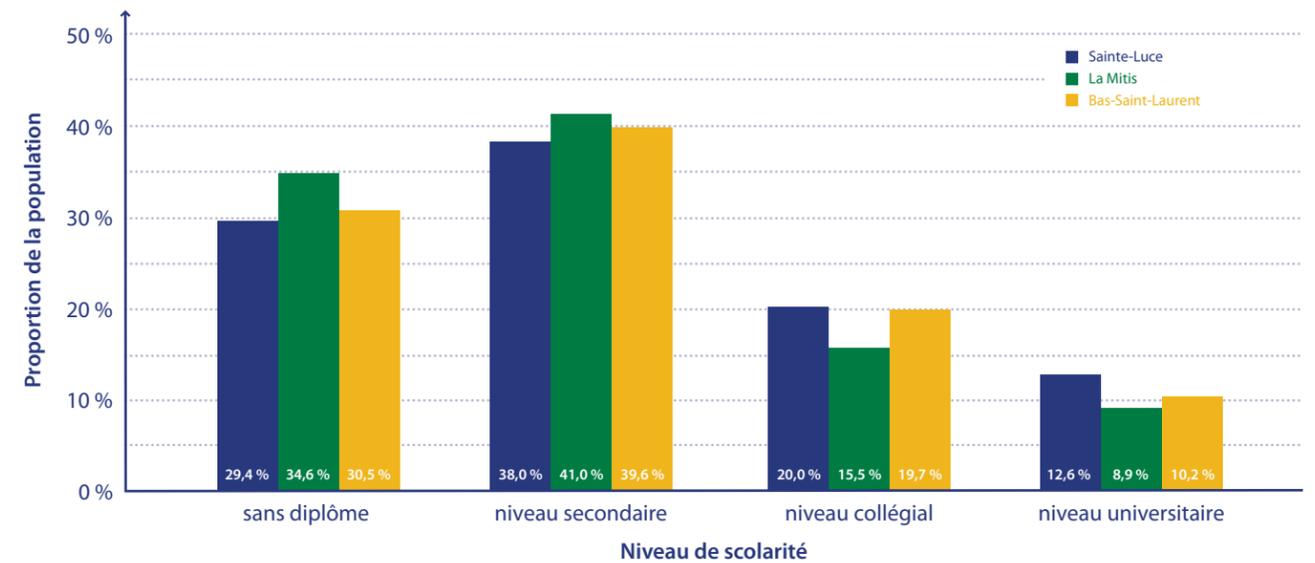
Nombre d'enfants qui vivent à la maison, selon les groupes d'âge Sainte-Luce, 2011



La scolarité et les revenus

Les résidents de Sainte-Luce sont plus scolarisés que ceux de La Mitis et du Bas-Saint-Laurent. Le tableau qui suit démontre bien que nous avons moins de personnes qui n'ont aucun diplôme, moins qui sont de niveau secondaire et davantage qui ont complété des études collégiales ou universitaires.

Niveau de scolarité des 15 ans et plus Sainte-Luce, La Mitis et le Bas-Saint-Laurent, 2006



Notre taux de scolarité contribue à faire en sorte que le revenu familial moyen (2006) à Sainte-Luce est de 53 286 \$ comparativement à 47 545 \$ pour l'ensemble de La Mitis; nous demeurons toutefois en deçà de la moyenne provinciale qui est de 58 678 \$.

Également, quoique les personnes âgées de Sainte-Luce vivent avec des revenus moindres que la moyenne au Québec, elles vivent dans de meilleures conditions financières que dans le reste de La Mitis; une moins grande proportion recevant le supplément de revenu garanti.



Axes d'interventions 2013-2016

Les taux de réponses et les résultats concluants du sondage, la représentation de toutes les catégories de citoyens, les nombreux commentaires, la participation aux consultations et le travail du comité de pilotage ont permis de dégager six (6) axes autour desquels 48 actions structurantes et réalistes vont s'articuler.

Un plan d'action détaillé (*voir pochette à la fin de ce document*) permet de bien visualiser tout le travail à faire, ce qui est attendu comme résultats, quels sont les responsables et les collaborateurs et dans quel horizon les travaux s'effectueront. Nous vous présentons ici les axes retenus et les objectifs qui y sont associés.

6 axes	48 actions
1. Communication	10 actions
2. Vivre actif et en santé (culture, sport et loisir)	13 actions
3. Solidarité, vie communautaire et citoyenne	9 actions
4. Sécurité	8 actions
5. Habitation	4 actions
6. Environnement	4 actions

Axe 1 COMMUNICATION



Objectif

Assurer aux familles et aux aînés un accès facile et rapide à l'information sur les activités, les services, les ressources et les sujets qui les concernent.

Un accès efficace à l'information est devenu une condition essentielle pour faciliter l'utilisation des services et des ressources présentes dans la communauté et aussi pour mieux faire connaître les sujets qui touchent les familles et les aînés.

Tout en étant soucieuse d'utiliser au maximum le courant virtuel proposé par les nouvelles technologies de l'information, la municipalité de Sainte-Luce tient aussi à conserver certains moyens de communication plus traditionnels afin que tous puissent avoir accès à l'information. La municipalité est aussi très sensible à l'approche humaine du service à la clientèle offert par ses employés.



Axe 2 VIVRE ACTIF ET EN SANTÉ (culture, sport et loisir)



Objectif
Encourager et favoriser les actions qui permettent de vivre actif et en santé.

La santé n'est pas l'absence de maladie, mais un état de bien-être complet qui implique les dimensions physiques, psychologiques et sociales²; la qualité de vie de chacun en dépend.

La population, particulièrement les aînés et les familles, a clairement signifié l'importance accordée à la présence d'activités dynamiques, variées et adaptées aux attentes des citoyens de tous les âges. Un milieu de vie de qualité implique aussi la présence et le maintien d'infrastructures permettant de réaliser des actions au plan culturel, sportif ou de loisir.

La municipalité de Sainte-Luce ne peut prétendre rivaliser avec les centres urbains, mais elle possède des attraits que peu de municipalités ont. Elle a aussi des infrastructures intéressantes et offre déjà une programmation qu'elle veut bonifier, soutenir et mettre en valeur.

La population a proposé plusieurs pistes de solution et exprimé plusieurs attentes. Ce souci du mieux-être est une préoccupation partagée par la municipalité qui entend maintenir le caractère prioritaire de son intervention dans ces domaines.



² Tiré du Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, juin 1946.

Axe 3 SOLIDARITÉ, VIE COMMUNAUTAIRE ET CITOYENNE



Objectif
Renforcer le sentiment d'appartenance à une seule communauté fière de ses richesses et solidaire entre citoyens de tous âges.

La vitalité d'une communauté et la qualité du bien-être à y vivre se mesurent aussi par la force des liens qui sont tissés et par l'implication des personnes à la vie communautaire et citoyenne.

La population de Sainte-Luce, notamment les familles et les aînés, a clairement signifié sa fierté d'y résider et son fort sentiment d'appartenance.

La municipalité actuelle est issue d'une fusion de deux communautés, qui originalement n'en faisait qu'une mais dont les deux secteurs restent géographiquement distincts. Dans les faits, les deux communautés (Sainte-Luce et Luceville) étaient unies au plan paroissial de 1829 à 1949 et au plan municipal de 1835 à 1918. Des efforts se font et doivent se continuer pour refaire cette unité qui rassemblait nos bâtisseurs et nos ancêtres communs.

Les gens ont aussi fortement indiqué leur intérêt pour des activités intergénérationnelles impliquant les deux secteurs et pour l'optimisation des activités actuelles en activités inclusives, rassembleuses et multivocationnelles, à chaque fois que la situation s'y prête. Le volume de notre population, l'énergie qui est requise pour organiser des activités et la volonté de faciliter l'intégration des nouveaux résidents militent aussi en faveur de ces nouvelles façons de faire.

Nous avons aussi des « forces vives » et tous s'entendent sur la nécessité de les mettre en valeur : le monde agricole, les industries locales, les entreprises diverses, les services de proximité, l'implication bénévole, la richesse patrimoniale et les réalisations de nos aînés et de nos jeunes.

Axe 4 SÉCURITÉ



Objectif
Sensibiliser la population, les automobilistes et les touristes à l'importance de la sécurité et assurer la mise en place de mesures concrètes pour maintenir la pratique sécuritaire des activités extérieures dans les aires publiques.

Le sentiment d'être en sécurité est une composante essentielle de la qualité de vie. La nature des dangers potentiels dans notre milieu ne sont pas de même nature que ceux des centres urbains par exemple. Nous avons à composer avec la nature, la mer, la cohabitation axes routiers/axes résidentiels et l'activité agricole.

Pour une municipalité comme la nôtre cela implique pouvoir se déplacer de manière sécuritaire notamment pour les enfants qui se rendent à l'école, pour ceux qui circulent dans les rangs ou qui se déplacent le soir.

Comme notre nature est belle et invitante, la marche et le vélo sont des activités privilégiées qui requièrent aussi un environnement sécuritaire pour se réaliser agréablement et ce, pour tous les groupes d'âges.

Pour permettre que ces besoins soient pris en compte, la municipalité veut devenir exemplaire en cette matière.

Axe 5 HABITATION



Objectif
Faciliter la concrétisation de projets d'habitation novateurs pour les familles et les aînés.

Une grande majorité des citoyens de Sainte-Luce sont propriétaires et résident dans des maisons unifamiliales, mais de nouvelles réalités apparaissent : une migration des aînés autonomes qui ne veulent plus entretenir leur maison, les familles qui veulent aménager un logis pour leurs parents aînés et ceux qui envisageraient un mode coopératif d'habitation.

Pour répondre à ces attentes et faire les bons choix qui en découlent, la municipalité de Sainte-Luce veut évaluer des avenues innovatrices.

Axe 6 ENVIRONNEMENT



Objectif
Favoriser l'adoption de comportements écoresponsables et de mesures de protection de l'environnement dans une vision de pérennité pour nos jeunes et de respect pour nos aînés.

La protection de l'environnement, l'adoption de comportements écoresponsables et la mise en valeur des espaces verts et du fleuve ne sont pas des tendances partagées par quelques initiés, mais ont été fortement nommées comme préoccupation lors des consultations.

Par respect pour le travail fait par nos aînés et par souci de pérennité pour nos jeunes, il est essentiel de prévoir des actions concrètes qui seront le reflet de la préoccupation de la municipalité de Sainte-Luce envers ces richesses qui nous entourent.





Mesures de suivi

Une démarche d'une telle envergure ne peut laisser seulement le temps faire les choses, il faut lui donner des leviers.

Pour ce faire, un comité *Famille-Aînés* sera mis sur pied ayant pour mandat de poser des actions afin de soutenir la mise en oeuvre du plan d'action 2013-2016

Comme la municipalité vient de se doter d'une Planification stratégique et dans l'optique d'avoir une vision cohérente et coordonnée des différents chantiers qui pourront émerger, le comité de suivi de la Planification stratégique soutiendra aussi les actions du comité *Famille-Aînés* par quatre (4) moyens :

- la présence d'un membre issu du comité *Famille-Aînés* à la table du comité de suivi de la Planification stratégique;
- l'engagement que le suivi de l'avancement des travaux découlant du plan d'action soit un point statutaire à l'agenda du comité de suivi de la Planification stratégique, pour ainsi permettre un vrai travail de synergie;
- l'engagement de faire le lien avec le conseil municipal pour les dossiers en cours qui nécessiteraient des décisions du conseil ou des engagements financiers;
- le dépôt d'un rapport annuel au conseil faisant le bilan des réalisations et le dépôt de recommandations pour le meilleur avancement des chantiers *Famille-Aînés* !

Plan d'action 2013-2016

**Politique familiale
et Municipalité amie des aînés**





*Vivre
ensemble
pour l'avenir*

1 rue Langlois, Saint-Luce (Québec) G0K 1P0
418-739-4317
www.sainteluce.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013